

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 18
Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 24/05/2024
Date d'affichage : 30/05/2024

L'an **deux mil vingt quatre, le vingt huit mai, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Michel BREQUIGNY, Mme Héléne RICHARD LECUYER, M. Philippe AMPOULIE, Mme Virginie THIERRY.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Michel BREQUIGNY en faveur de M. Guy PARIS, Mme Héléne RICHARD LECUYER en faveur de Mme Isabelle BUCAILLE, Mme Virginie THIERRY en faveur de Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Sandrine HUSSON.

OBJET : Création d'une caserne de pompiers : projet d'acquisition d'un bâtiment situé rue des Métiers

Le centre de d'incendie et de secours de Thiberville représente une implantation stratégique dans l'organisation du SDIS de l'Eure.

Rénové sous l'égide de Monsieur Paul Bessirard, précédent maire de Thiberville, ce centre nécessite aujourd'hui une restructuration et est classé en 7e position sur la programmation pluriannuelle du SDIS 27, c'est à dire pas avant 2027-2028. (Le centre de Lieurey vient d'être rénové, ceux de Broglie et de Montreuil l'Argillé sont les prochains dans la programmation)

Aujourd'hui, la commune a une opportunité avec la mise en vente d'un bâtiment industriel sur la zone d'activité de Thiberville, bâtiment ex MC II construit en 1994 et en excellent état.

Suite à une visite récente de ce bâtiment et en présence du propriétaire, les services compétents du SDIS 27 ont évalué le projet global de création d'un Centre d'Incendie et de Secours à cet endroit à 750.000 € dont 330.000€ pour l'acquisition foncière.

Jeudi matin le propriétaire du bâtiment a informé M. le Maire qu'un acquéreur était prêt à signer un compromis de vente à hauteur de 330. 000€.

Monsieur le Maire et Madame la Conseillère Départementale se sont rendus vendredi matin au Conseil Départemental pour s'entretenir avec Pascal Lehongre, Président du Conseil d'Administration du SDIS 27. Un entretien en visioconférence a été obtenu pour le vendredi après-midi en présence du colonel Ducouret, Directeur du SDIS de l'Eure, et du commandant Gratien, responsable des restructurations des Centres d'Incendie et de Secours.

Devant cette situation, le SDIS 27 propose que la commune achète le terrain et le bâtiment dans un premier temps en

s'engageant dans un compromis de vente avec le propriétaire dès maintenant. La Sdis, se chargera de dimensionner le coût nécessaire à la restructuration du bâtiment centre de catégorie II. Le financement de cette opération pourra se faire avec l'aide d'une subvention au titre de la DETR 2025.

La commune et le SDIS procéderont par la suite à une vente par acte administratif, conformément à une convention financière qui sera établie de concert.

Après négociations avec le propriétaire l'acquisition par la commune s'élèverait à 320.000 euros.

Dans ce contexte, l'aménagement du bâtiment en Centre de d'incendie et de Secours deviendrait prioritaire dans la programmation du SDIS 27 et pourrait commencer en 2025.

Bien évidemment, la commune récupère les bâtiments du Centre d'Incendie et de Secours actuel, pour agrandir le secrétariat de mairie et affecter une partie de ces bâtiments à des activités associatives ou autres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 18 Voix Pour),

- **Approuve** le projet de création d'un centre d'incendie et de secours de niveau 2
- **Autorise** Monsieur le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de l'immeuble situé rue des Métiers pour un prix maximum de 320 000 € ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à contracter un emprunt pour la réalisation de ce projet.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 30/05/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Sandrine HUSSON.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

